



Quel sont mes droit pour une installation edf ?

Par **iohanaz_old**, le **26/11/2007** à **17:21**

je dispose d'un permis de construire,j'aurais voulu savoir si j'ai des droits pour me faire installé l'EDF qui passe à 100 mètres de ma maison.la ligne étant à haute tension, l'EDF me demande de payé un transformateur pour m'alimenté,montant de la facture: 25 000 euros.On me demande par ailleurs de me soustraire d'une taxe d'abitation,n'ayant pas l'edf,ni l'eau je mis refuse.Donc par acceptation de mon permis de construire délivré par la mairie et la DDE,suis-je en droit de leurs imposés l'installation de l'EDF. merci.